



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LE GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE LAC DROLET

Extrait du procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Drolet tenue à la salle du conseil du Centre municipal, située au 685, rue Principale à Lac-Drolet, le **2 avril 2024**.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Marie Forcier  
Siège #2 - Jean Proteau  
Siège #3 - Pascal Cliche  
Siège #4 - Nathalie Harton  
Siège #5 - Maggie Lapointe  
Siège #6 - Alexandra Boisvert

Est/sont absents à cette séance :

La séance est présidée par le maire, M. Michel Ouellet.

Mme Joannie Poirier, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette séance et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-04-012**

**DEMANDE D'APPUI À LA DÉMARCHE DU COBARIC QUANT AUX TRAVAUX  
PRÉVUS À PROXIMITÉ DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**

**ATTENDU QUE** le COBARIC a fait parvenir à la Municipalité de Lac-Drolet une demande de soutien concernant le dossier de station d'échantillonnage à Lac-Mégantic;

**ATTENDU QUE** le COBARIC souhaiterait qu'une nouvelle station d'échantillonnage soit implantée en amont de la zone des travaux à Lac-Mégantic et que cette station, tout comme celle déjà installée à Lac-Drolet, soit effective sur une base annuelle;

**ATTENDU QUE** le COBARIC souhaiterait prendre connaissance des données recueillies avant le début des travaux, tout au long de la réalisation des travaux et pendant la période de stabilisation de la nappe phréatique une fois ceux-ci complétés;

**ATTENDU QUE** le COBARIC souhaiterait participer, en collaboration avec les instances locales, à la réalisation des projets de réaménagement des milieux humides détruits et affectés;

**ATTENDU QUE** le COBARIC demande que des correctifs appropriés soient apportés dans le cas où les mesures prévues de mitigation et de protection de la ressource échoueraient;

Proposé par la conseillère Alexandra Bosivert,  
Appuyé par le conseiller Pascal Cliche,  
Et résolu unanimement,

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lac-Drolet appuie le COBARIC dans sa demande de soutien concernant le dossier des stations d'échantillonnage à Lac-Mégantic et Lac-Drolet;

**QU'**une copie de la présente résolution soit envoyée au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, au ministre de

l'Environnement et du Changement climatique du Canada, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés provinciaux du territoire, au député fédéral du territoire ainsi qu'au ministre de la Sécurité publique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Lac-Drolet, ce **3 avril 2024**.



---

Joannie Poirier  
Directrice générale et greffière-trésorière

Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du **2 avril 2024** de la Municipalité de Lac-Drolet, lors de sa prochaine séance.